

L'insigne de l'ERGMu et les armoiries de Châteaudun

L'ERGMu de Châteaudun (entrepôt de réserve générale de munitions) est, comme l'indique son nom, chargé du stockage et la remise en état de munitions.

Dans le cadre ses missions l'établissement a été spécialisé dans le conditionnement des cartouches pour armes portatives.

C'est la raison qui a présidé au choix d'une cartouche pour arme portative comme base de l'insigne de l'établissement.

L'ERGMu de Châteaudun étant un établissement d'infrastructure du matériel, l'insigne réduit du matériel y est apposé sur la partie supérieure de la balle couleur gris matériel (roue dentée et grenade en métal blanc vieilli, canon en métal couleur laiton).

Implanté en partie sur la commune de la Chapelle du noyer et en partie sur la commune de Châteaudun, il a paru souhaitable de faire figurer sur l'étui de la cartouche (couleur laiton) les armes de la ville de Châteaudun d'où provient la majorité du personnel civil travaillant à l'établissement.

Sur ces armoiries comportant un blason à 3 croissants d'or surmonté d'une couronne formée de 4 tours découpées ont été gravées les lettres « ERGMu » (au bas de la couronne)

La ville de Châteaudun ayant reçu le 3 octobre 1877 du Maréchal de Mac-Mahon la croix de la légion d'honneur pour l'héroïque conduite de ses habitants lors de la défense de la ville le 18 octobre 1870, cette décoration qui figure dans ses armoiries a été volontairement retranchée de la reproduction figurant sur le projet d'insigne, l'établissement n'en ayant pas lui-même été décoré.

En revanche, l'ERGMu de Châteaudun étant situé sur le territoire de la 1^{ère} région militaire, les 3 fleurs de lys la symbolisant ont été placées à l'endroit où figure sur les armoiries de Châteaudun la croix de la légion d'honneur.

Ci-après sont décrits en images les armoiries de la ville de Châteaudun, et l'insigne de l'ERGMu.

Le blason de la ville de CHATEAUDUN



Les armoiries de Châteaudun sont celles d'une vingtaine de familles françaises.

Le croissant fut choisi comme emblème au XII^{ème} siècle par le vicomte de Châteaudun. Il figure sur leurs monnaies des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, et également sur le scellé de la charte d'affranchissement du 4 octobre 1197 délivré par le comte de Blois et de Clermont.

Le choix du croissant dans les armes n'a-t-il pas quelques réminiscences avec les croisades ?

Il est le symbole de la résurrection dans l'islam.

C'est l'emblème des Ottomans et à partir des croisades, celui de la plupart des pays musulmans.

C'est une des formes les plus caractéristiques des mouvements de la lune, symbole à la fois du changement et du retour des formes.

Artémis, déesse de la chasteté était également celle des naissances, aussi le croissant de la lune symbolise-t-il la chasteté et la naissance.

Le croissant et l'étoile figurent au sommet de la triple flamme de l'esprit.

Pour René Guénon, le croissant lunaire participe également au symbolisme de la coupe.

Le croissant de lune serait l'image du paradis.

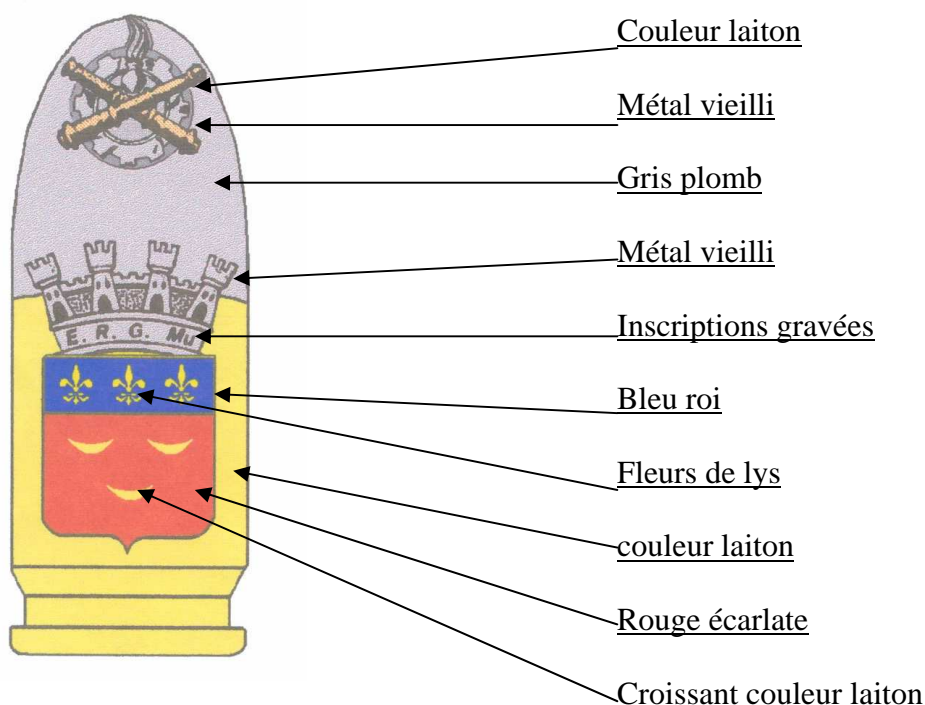
La croix de la légion d'honneur a été ajoutée voilà un peu moins de 100 ans, quand le maréchal de Mac-Mahon décerna cette haute distinction, le 3 octobre 1877 à la ville de Châteaudun, autorisant celle-ci à la faire figurer dans ses armoiries.

ERGMU

CHATEAUDUN

Homologation de l'insigne G 2626

Lettre N° 2162/ECN/DIR du 16 mai 1978
Décision N° 10620/MA/CC du 5 avril 1961
BOEM 685



Description sommaire

L'insigne a pour base une cartouche pour arme portative (munition d'infanterie type 9mm PA) sur laquelle sont fixés :

- Sur la balle (de couleur gris Matériel) l'insigne du Matériel (roue dentée, grenade et flamme, canons entrecroisés) ;
- Sur l'étui de couleur laiton, les armes de la ville de CHATEAUDUN, où la croix de la légion d'honneur a été substituée par les 3 fleurs de lys symbolisant la 1^{ère} région militaire, et où le sigle « ERGMu » a été rajouté Sous les quatre tours ;